

DECENTRALISATION ET CRISE ECONOMIQUE EN CÔTE D'IVOIRE : CAS DU CONSEIL GENERAL DE DIMBOKRO

Atta Koffi, Maître de Recherche
Gogbe Tere, Maître de Conférences
Trotsky Mel, Doctorant
UFHB Abidjan-Cocody

Abstract

Decentralization is generally seen as a system of power devolvement coming from the state to the people (communities and their territory) (NEMERY, 2003). Therefore, decentralization promotes endogenous development. It questions the sharing of development responsibilities between the state and the civil society (ATTA, 2001). The impact of the economic crisis of 1970 compels Ivoirian government to implement decentralization in 1980. This change of development strategy is a requirement of the development partners. Decentralization is a tool that will enable these partners to persue their financial assistance to Côte d'Ivoire.

Decentralization in Côte d'Ivoire has started by communalization and then followed by regional council in 2001. The general elections of July 2002 turned this development tool into something effective. And the regional council of Dimbokro has been implemented since 2003. Once, the region of Dimbokro was regarded as the core of the Ivorian economy. It was know under the name "la boucle du cacao". But today the region of Dimbokro has lost it farmer position in the Ivorian economy. The area of Soubré is the new backbone of Ivorian economy. Dimbokro should change positively with the coming of the regional counsel. What is the plain reality on the grown? To what extent can we consider the economic crisis as a hindrance to the development of this area?

To answer these questions, we have used a grown study to collect our data. The results of our work show that social need has increased because of the financial crisis. So far the general counsel is doing well. But one should not deny that economic crisis has a negative impact on people living conditions.

Keywords: Côte d'Ivoire, Dimbokro, decentralization, economic crisis, territory, local development, impact

Résumé

Perçue en règle générale comme un système de dévolution du pouvoir par le centre (l'Etat) vers la périphérie (les collectivités et leur territoire) (NEMERY, 2003), la décentralisation fait la promotion du développement endogène. Elle "pose le problème du partage des responsabilités de développement entre l'Etat et la société civile" (ATTA, 2001). Et c'est en 1980, suite aux effets néfastes de la crise économique de la fin de la décennie 70, auxquels se sont ajoutés les exigences des partenaires au développement qui conditionnaient la poursuite de leurs appuis à l'Etat ivoirien par un changement de cap de celui-ci dans la conduite du développement, que la décentralisation est mise en œuvre en Côte d'Ivoire. Débuté par le premier outil qu'est la communalisation, la décentralisation ivoirienne connaîtra d'autres, entre autres, le conseil général de département en 2001³¹. Les élections de juillet 2002 ont rendu cet outil effectif, et dès 2003, celui de Dimbokro est devenu opérationnel. Jadis poumon de l'économie ivoirienne par « la boucle du cacao », le Département de Dimbokro a perdu cette place au détriment d'autres localités comme Soubré. Et avec l'arrivée du conseil départemental, Dimbokro devrait changer positivement de visage. Mais qu'en est-il de la réalité ? La crise économique demeure-t-elle un facteur limitant dans le redécollage de ce département ? La méthode utilisée pour répondre à ces interrogations a été une investigation de terrain. Et les résultats auxquels nous avons abouti montrent que la demande sociale s'est accrue du fait de la crise économique, et que malgré les efforts appréciables faits par le conseil général, la crise économique impacte négativement sur les conditions et cadres de vie des populations.

Mots clefs : Côte d'Ivoire, Dimbokro, décentralisation, crise économique, collectivité territoriale, développement local, impact

1- Introduction

C'est en 1980 que les pouvoirs publics ivoiriens, face aux effets néfastes de la crise économique qui venait de naître, ont instauré la décentralisation comme solution à cette crise. Mise en œuvre par le premier outil qu'est la communalisation, cette politique connaîtra d'autres outils au fil du temps, entre autres, le conseil général de département. Initié en 2002 par le défunt régime et supprimé en 2011 par l'actuel pouvoir, le conseil

³¹ Loi N° 2001-476 du 09 août 2001 portant orientation sur l'organisation générale de l'administration territoriale supprime les communautés rurales et crée, outre les communes déjà existantes, les villes, les départements, les districts et les régions.

départementale a connu près de dix ans d'existence. Et le Département de Dimbokro, cadre de notre réflexion, en est un des bénéficiaires. Ce département qui a connu un passé glorieux est aujourd'hui en crise. Face à la crise économique qui perdure depuis une trentaine d'années, comment les investissements du conseil départemental se sont menés ? Mieux, quel est l'impact de la crise sur ces investissements ? Pour répondre à ces interrogations, nous avons posé trois questions essentielles : Comment la crise économique a stimulé la demande sociale dans le Département de Dimbokro ? Quelle a été la réponse du conseil général ? Et quel est l'impact de la crise sur cette réponse ?

2- Méthodologie

Le Département de Dimbokro est notre champ d'étude. Situé dans la zone de transition forêt-savane, au Centre (Centre-Est) du pays, il couvre une superficie de 1 176 km² qu'habitent 122 544 âmes (Projections INS, 2012). Il a eu un passé glorieux parce qu'ayant été l'ancienne "boucle du cacao". A ce titre, il a eu à bénéficier d'un certain nombre d'infrastructures dont la plus saillante reste l'usine UTEXI. La réception de la fête tournante de l'Indépendance en 1970 avec les investissements qui l'accompagnent est aussi à son actif. De nos jours, le département a perdu ce rayonnement d'antan. Devenu effectif comme collectivité territoriale en 2003, ce département a un budget annuel moyen de 1 047 992 333 F CFA. Aujourd'hui, le département se reconvertit à l'anacarde, le cacao des savanes. Ainsi, il nous a paru utile de voir si les efforts du conseil général ont permis au département de sortir de sa léthargie.

Pour cela, nous avons fait une enquête de terrain qui se résume en l'exploitation documentaire et à des entretiens avec la population et des autorités tant déconcentrées que décentralisées. Pour la recherche documentaire, les lieux visités sont les bibliothèques de l'Université de Cocody-Abidjan (Bibliothèque Centrale de l'Université, IGT, Institut d'Ethnosociologie, CIREJ, CIRES), de l'IFRSDC (Ex-ORSTOM), de l'UVICOCI, et les services de documentation de l'administration (Conseil Général de Dimbokro, Sous-Direction des Archives et de la Documentation de la DGDDL, Sous-Direction des Etudes et Création des Circonscriptions Administratives de la DGAT, le Protocole du Secrétaire Général du PDCI-RDA). L'entretien, lui, selon des caractéristiques sociodémographiques et professionnelles (sexe, âge, niveau d'instruction, durée d'installation (ancienneté) dans la localité, la profession), a porté sur 02% des chefs de ménage du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1998 (RGPH-1998) de l'Institut National de la Statistique (INS). Ce qui a donné 174 chefs de ménage (158 dans la commune, 14 à Diangokro et 02 à Soungassi).

La thèse défendue dans cette contribution est que la crise économique impacte négativement les actions du Conseil Général de Dimbokro. Pour cela, d’abord, nous identifierons les besoins et attentes des populations vis-à-vis de la décentralisation. Ensuite, nous évaluerons les réponses du conseil général face à cette demande. Et ensuite, nous mesurerons l’impact de la crise économique sur les actions de ce conseil général.

3- Résultats

Les résultats obtenus sont de trois ordres. D’abord, la crise économique a accru les besoins et attentes des populations du Département de Dimbokro. Ensuite, les ressources mobilisées par le conseil général, qu’elles soient humaines, matérielles et financières, sont insuffisantes. Ensuite, et par voie de conséquence, les investissements entrepris sont en deçà des espérances.

3.1- Une demande sociale alimentée par une crise économique de plus en plus intenable

L'analyse distingue le milieu urbain du milieu rural. La méthodologie utilisée pour saisir l'ampleur de la demande sociale a consisté à lister préalablement dix (10) actions que nous avons considérées comme prioritaires. Ces actions ont été soumises à la population enquêtée pour qu'elle les classe par ordre de priorité. Le Tableau 1 en fait la synthèse.

Tableau 1 : Les attentes des populations de Dimbokro.

Source : Nos enquêtes de terrain, 2010.

Nb = nombre, % = pourcentage.

Besoins exprimés	Population rurale				Population urbaine		Total	
	Djangokro		Soungassi		Nb	%	Nb	%
	Nb	%	Nb	%				
Assainissement (ordures, caniveaux, broussailles, viabilisation)	00	00.00	00	00.00	16	10.13	16	09.20
Denrées alimentaires (approvisionnement, subvention des prix)	00	00.00	00	00.00	16	10.12	16	09.20
Eau (installation nouveaux équipements, extension réseau)	07	50.00	01	50.00	07	04.43	16	09.19
Education (réhabilitation, équipement, construction, prises en charge)	02	14.29	00	00.00	18	11.39	20	11.49
Electricité (installation nouveaux équipements, extension réseau)	00	00.00	01	50.00	06	03.80	06	03.45
Emploi (projets sociaux, soutien à l'embauche, etc.)	00	00.00	00	00.00	58	36.71	58	33.33
Logement (construction habitats sociaux, respect des normes)	00	00.00	00	00.00	00	00.00	00	00.00
Routes et pistes (création, réhabilitation)	00	00.00	00	00.00	17	10.76	17	09.77
Santé (réhabilitation, équipement, construction, prises en charge)	05	35.71	00	00.00	20	12.66	25	14.37
Socioculturel, sport et loisir (installation équipements, subventions, etc.)	00	00.00	00	00.00	00	00.00	00	00.00
Total	14	100.00	02	100.00	158	100.00	174	100.00

3.1.1- Les besoins en milieu urbain

Au niveau urbain, les besoins se posent en termes d'emploi, de santé, d'assainissement, d'eau, d'électricité, de logement, de denrées alimentaires. La priorité qui s'est dégagée de nos entretiens dans la ville de Dimbokro, est la question de l'emploi. La proportion est de 36.71%. En effet, Dimbokro et son département étaient une zone autrefois prospère. L'essentiel des productions cacaoyères et caféières qui ont fait le "miracle ivoirien" venaient de cette localité. Dimbokro a donc fait les beaux jours du rayonnement économique de la Côte d'Ivoire, et représentait ce que l'on appelle la "boucle du cacao". Malheureusement, cette époque glorieuse est rentrée dans les oubliettes. Actuellement, Dimbokro a perdu de sa verve, et se meurt. Les deux raisons qui suivent, expliquent en partie, le déclin de Dimbokro.

Premièrement, la région de Dimbokro a perdu cette place de "boucle du cacao" qu'elle occupait au profit du Département de Soubré. L'intensité des activités agricoles a été telle que les terres se sont appauvries. Les productions ont commencé à baisser considérablement. Ainsi, à la faveur de l'annonce faite par le Président HOUPHOUËT-BOIGNY de ce que « La terre appartient à celui qui l'a met en valeur. », les planteurs Baoulé (ethnie de cette région du Centre de la Côte d'Ivoire), se sont rués vers le Sud-Ouest ivoirien en général, mais singulièrement vers le Département de Soubré, là où il y avait la forêt, à la recherche de nouvelles terres propices. C'est ainsi que toutes les cultures ont été "délocalisées" pour se retrouver dans ce nouvel eldorado qui est devenu la "nouvelle boucle du cacao". Du coup, l'activité économique, dans son ensemble, a pris un coup ; puisque l'économie de toute la région était soutenue par les cultures pérennes que sont le café et le cacao.

Deuxièmement, nonobstant cette situation, Dimbokro avait quand même une unité industrielle textile (UTEXI) sur son sol. Cette unité employait en moyenne une main-d'œuvre tournant autour de 2 000 personnes. Mais comme "un malheur ne vient jamais seul", depuis 2001, UTEXI a aussi "mis la clef sous le paillason". Ainsi, cette main d'œuvre qui constituait la survie de milliers d'individus s'est retrouvée au chômage, augmentant le nombre de sans-emplois de la ville et de son environnement. C'est donc une catastrophe que vit Dimbokro. Il a alors besoin d'un souffle nouveau, car la situation est critique. Elle l'est tellement que toute la population est désespérée.

A côté de ce manque d'emploi, la question scolaire de la ville est aussi à prendre en compte. Et cela, la population enquêtée l'a exprimé à 11.39%. A Dimbokro comme partout ailleurs en Côte d'Ivoire, le problème des infrastructures scolaires se pose. Le Département de Dimbokro ne compte que 02 établissements secondaires publics et 10 privés. Les effectifs sont respectivement de 7 951 élèves pour 126 classes (63 élèves/classe) et 13

314 élèves pour 116 classes (115 élèves/classe). Même si le travail abattu par ces établissements secondaires est tel que la DREN de Dimbokro se classe parmi les meilleures au plan national pour les résultats aux différents baccalauréats, n'empêche, de nombreuses difficultés demeurent, aux dires du Directeur Régional de l'Éducation Nationale. Les établissements privés qui viennent au secours des établissements publics, eux aussi, ne font pas l'affaire. Mieux, « ils participent à faire baisser le niveau », selon le DREN. Pour ce dernier, ces établissements privés ne fonctionnent pas selon les normes. Les conditions sont anormales, et certains enseignants ont des diplômes douteux. Le DREN est d'autant plus remonté contre ces établissements privés qu'il les accuse d'avoir contribué à faire perdre à la DREN de Dimbokro qu'il dirige, à la Session de 2008, la première place des meilleurs résultats au baccalauréat qu'elle occupait depuis quelques bonnes années.

Que se soit pour la création d'emplois comme la construction de nouvelles structures scolaires, toutes les populations implorent la sollicitude des collectivités territoriales et les fils et filles de la région pour que des actions concrètes soient menées.

La santé est la deuxième priorité exprimée par les populations urbaines de Dimbokro à hauteur de 12.66%. Tous souhaitent que, non seulement les anciennes structures soient réhabilitées et équipées ; mais aussi et surtout que de nouvelles soient construites. Car avec une population départementale estimée à 122 544 (Projection INS en 2012), les 06 médecins, 20 infirmiers, 07 sages-femmes du Centre Hospitalier Régional (CHR) sont débordés. De même, les capacités d'hospitalisation sont réduites (84 lits fonctionnels), et certains services essentiels (Ophtalmologie, ORL, etc.) sont absents.

A cela, s'ajoute un fait que la quasi-totalité des enquêtés qui fréquentent le CHR a soulevé, et qui lui donne mauvaise presse. Ce fait, c'est celui relatif aux vols répétés qui y ont court et dont, malheureusement, ce sont les pauvres patients qui en sont victimes. Et ce n'est pas le Directeur de ce CHR qui dira le contraire. Lui qui déplore avec les populations, ces difficultés. Pour les vols, loin de les attribuer aux agents de santé, il soutient que c'est le manque de clôture autour de ce centre et l'obscurité dans laquelle il baigne une fois la nuit tombée qui en sont les causes (Photo 1).



Par l'absence de clôture et de lampadaires, la présence de cette forêt à côté du CHR fait planer de sérieux risques sur tous ceux qui le fréquentent (vols, passage d'animaux de tous genres, etc.).

Cliché de l'auteur, février 2009.

Photo 1 : Le Centre Hospitalier Régional (CHR) de Dimbokro.

Nous avons effectivement constaté la présence de cette broussaille digne d'une forêt en reconstitution. Mais ce qu'on déplore au-delà même des vols perpétrés, ce sont les dangers que courent tous ceux qui fréquentent le CHR du fait de la proximité de ce centre d'avec cette broussaille. Car, tout y passe : serpents, animaux sauvages, animaux domestiques errants, etc. Voilà pourquoi, pour le directeur, à côté de la nécessité de construire de nouvelles maternités dans les quartiers pour régler la question de l'accessibilité, il faut aussi une réhabilitation impérative du CHR qui prendra en compte son éclairage total et sa clôture.

Côté assainissement, la situation est la même que partout en Côte d'Ivoire : dépôts sauvages d'ordures ménagères, caniveaux obstrués par les ordures ménagères, artères non balayées, etc. Et ces difficultés, le Secrétaire Général de la Mairie de Dimbokro les reconnaît. Lui qui avoue que la Mairie ne dispose que de 16 filles bénévoles du Groupement à Vocation Coopérative (GVC) "Ehoukaheou" ("Aidons-nous") pour assurer le balayage des artères de la ville. Aussi, la Mairie ne dispose-t-elle que d'un camion et d'un tracteur plus ou moins en bon état pour le ramassage des ordures. Tout cela est tout simplement déplorable !

Si, du fait d'une relative bonne fourniture en eau et en électricité, les populations ont exprimé une faible priorité pour ces deux éléments à hauteur respectivement de 04.43% et 03.80%, ce n'est pas le cas pour les routes et les pistes qu'elles estiment à 10.76%, être parmi les priorités. En effet, bien que Dimbokro soit reconnu pour être parmi les villes ivoiriennes les mieux

loties en matière de bitume (la quasi-totalité des axes de la ville-noyau est goudronnée), cela ne doit pas cacher l'énorme déphasage qu'il y a avec les autres quartiers. La ville connaissant aussi le phénomène d'extension, les nouveaux quartiers ne sont pas viabilisés. Comme partout ailleurs, les maisons poussent dans tous les sens, mais sans une viabilisation préalable. Ces maisons, bien que ne sortant pas, au terme de notre dépouillement comme une des priorités, elles également, poussent, sans respect de la moindre norme urbanistique. La grogne des locataires laisse de marbre autorités et propriétaires.

A l'échelle départementale, les routes sont difficilement praticables. Dans la ville, les ouvertures de routes sont sommaires, et les déplacements entre les nouveaux quartiers qu'on qualifierait de précaires, sont très pénibles. Partant, pour cette frange de la population, un regard sérieux se doit d'être mis sur la réhabilitation et l'entretien des routes et pistes qu'elle considère comme faisant partie des priorités.

Les populations, à hauteur de 10.12%, estiment que la vie est chère à Dimbokro. « Même l'igname qu'on est censé trouver à moindre coût, est hors de prix », s'est exclamé un enquêté. Mais peut-il en être autrement vu que le déclin de la région décrit plus haut touche tous les secteurs d'activités, surtout l'agriculture ? A propos le Secrétaire Général du Conseil Général a raison de dire qu'il faut repenser la politique agricole de ce département, voire la région.

3.1.2- Les attentes du monde rural

Au niveau rural, la priorité dégagée par les villages de Djangokro et de Soungassi est la question de l'eau potable et de l'électricité. A Djangokro, les populations ont exprimé à 50.00%, les besoins en eau potable. A Soungassi, l'eau et l'électricité se partage la poire en deux (50% pour chacune). Pour ce qui est de l'eau, dans chacun de ces villages, l'eau utilisée, et que nous avons pu observer, provient d'une pompe à motricité humaine. Ces pompes, aux dires des populations, ne couvrent pas les besoins des populations. A peine quelques "va-et-vient" et l'eau change de couleur pour devenir rouge, impropre à la consommation. Les installations vétustes et l'environnement dans lesquels femmes et enfants luttent la place pour puiser l'eau nous ont quelque peu donné des frayeurs. « C'est constamment que nous tombons malades », affirment les villageois.

A Djangokro, le Chef du village dit ne même plus avoir de force, tellement il court derrière le conseil général et tellement ce conseil général lui fait des promesses pourtant fermes, mais qu'il n'honore pas. « Cela fait plus de trois ans que je suis derrière eux pour poser le problème d'eau de mon village. J'ai même eu à prendre la parole au cours d'une réunion organisée par le conseil général. Après avoir exposé, j'ai remis main en main, un courrier de la demande du village au Président du conseil général

lui-même. Ce dernier m'a rassuré de ce qu'effectivement, en remplacement de la seule et vieille pompe à motricité humaine (Photo 2), il est prévu la construction d'une Hydraulique Villageoise Améliorée (HVA) ou d'un château d'eau à Djangokro. Mais jusqu'à ce jour, rien ! », a-t-il expliqué.

Cliché de l'auteur, février 2009.



Cette pompe à motricité humaine est la seule que possède le village de Djangokro. L'hygiène qui l'entoure laisse à désirer. et l'on n'est pas à l'abri

Photo 2 : La pompe à motricité humaine du village de Djangokro.

A Djangokro, après la question de l'eau, les populations, à hauteur de 35.71% attendent des collectivités territoriales une maternité. Elles sont plus exigeantes que le centre de santé et la résidence de l'infirmier est le fruit de leur labeur.

A Soungassi, les populations, comme ils l'ont exprimé (50.00%), ont des besoins en matière de santé. Elles souhaitent vivement que le conseil général résolve ce problème pour eux en leur construisant un centre de santé. En effet, contrairement à Djangokro qui a un centre de santé, les populations de Soungassi, elles, sont obligées de se rendre à Soungassou, le village voisin, où existe un centre. Selon eux, si dans la journée, le calvaire est relativement supportable, ce n'est pas le cas la nuit tombée. « En cas de crise au cours de la nuit, par manque de moyens de déplacement, nous sommes obligés d'appeler l'infirmier de Soungassou. Si ce dernier a son téléphone mobile cellulaire ouvert, nous lui demandons et il prend sa moto et vient, muni d'une torche, prendre le malade, le "remorquer" et retourner, soit à Soungassou, si les premiers soins peuvent y être donnés, soit à Dimbokro. Vous voyez bien que cela est un calvaire. Et c'est comme ça que nous constatons des décès. La dernière en date, c'est celle d'une femme enceinte dont l'accouchement est survenu plutôt que prévu. L'accouchement a eu

donc lieu traditionnellement, mais des complications s'en sont suivies. Il y a eu une hémorragie. Le temps de faire toutes ces gymnastiques, la pauvre dame a rendu l'âme avant d'arriver à l'hôpital. Nous demandons donc pardon au conseil général pour qu'il nous construise notre centre de santé. », a expliqué le Chef du village.

L'autre préoccupation des villageois, c'est l'école primaire. Les populations de Djangokro l'ont souhaité à 14.29%. Celles-ci entendent qu'au moins, leur école primaire qui date de 1956 connaisse une rénovation. Les populations de Soungassi, même si cela n'apparaît pas dans le tableau, ont exprimé leurs immenses besoins en matière d'éducation. Dans ce village, trois des six classes de l'école ont vu leurs toits "prendre le large". « En période de pluie, les classes sont inondées. Nous sommes obligés de regrouper les classes par groupes de deux, dans les trois salles disponibles : les Cours Préparatoires ensembles, les Cours Élémentaires ensembles, et les Cours Moyens ensembles. », ont expliqué le directeur de l'école et ses deux collaboratrices. Le Directeur de l'EPP de Soungassi a dénoncé les conditions d'existence déplorables des instituteurs. Effectivement, nous avons pu constater que les conditions de logement des instituteurs du Département de Dimbokro (Djangokro et Soungassi) sont à revoir. Les maisons sont construites sans normes minimales avec des douches situées au dehors des habitations et presque transparentes, etc. Les toilettes, elles, n'existent pas. Les instituteurs sont obligés de se frayer un chemin dans la broussaille pour aller se débarrasser de leurs matières fécales. En un mot, ce ne sont pas des conditions qui sont faites pour donner de la motivation aux enseignants. C'est donc naturellement qu'ils appellent le conseil général au secours.

Au total, les besoins exprimés par les populations du Département de Dimbokro sont colossaux. Mais son conseil général ne baisse pas les bras. C'est avec détermination qu'il tente d'apporter des solutions à leurs préoccupations. Mais cela ne peut se faire qu'avec des moyens, tant humains, matériels et financiers.

3.2- Des ressources humaines, matérielles et financières insuffisantes et inadaptées

Au niveau des ressources humaines, l'analyse du cadre organique des emplois du Conseil Général de Dimbokro donne un effectif de 29 personnels composés de 5 fonctionnaires mis à sa disposition par l'Etat et de 24 non-fonctionnaires recrutés localement. Les fonctionnaires occupent les premières responsabilités des différents services : secrétariat général, direction des services administratifs, direction des services techniques et de moyens généraux, direction des services financiers et comptables, direction des services socioculturels. A l'évidence, ce personnel paraît insuffisant. Deux raisons l'expliquent. Primo, le conseil général étant de création relativement récente, il n'a pas atteint sa vitesse de croisière. Et secundo, du

fait de la persistance de la crise économique, toutes les directions et services que prévoit sa nomenclature ne sont pas encore créés et pourvus en personnel. N'empêche, une question essentielle se pose : En qualité ou en nombre, les agents du Conseil Général de Dimbokro arrivent-ils à assumer pleinement et efficacement leur mission ?

A propos, la synthèse du personnel de ce conseil selon le grade montre que celui-ci est pourvu des trois types d'agents dont il a besoin, à savoir, les agents de conception (catégorie A : BAC + 03 et plus), les agents d'application (catégorie B : BAC, BAC + 02) et les agents d'exécution (catégories C, D, E : BEPC, BEP, niveau 3^{ème}, CEPE, niveau CM2). Les cinq fonctionnaires sont les agents de conception. Pour ce qui est des agents d'application, nous en avons 08. Quant aux agents d'exécution, ils sont 16.

S'il est vrai que le Conseil Général de Dimbokro possède les trois types d'agents requis, force est de constater que des difficultés existent. Avant tout, la logique n'est pas respectée. En effet, l'efficacité d'une collectivité dépend du respect de la charpente. Celle-ci prévoit que la collectivité ait, en ordre d'importance numérique, les agents d'exécution, les agents d'application et les agents de conception. C'est bien le contraire que présente celui de Dimbokro. Aussi, les agents de conception (catégorie A) sont-ils tous des fonctionnaires. Et ceux-ci occupent les premiers postes de l'administration. Tout le reste du personnel est donc recruté directement par le conseil général en fonction de ses besoins. Malheureusement, du fait de la rareté des ressources financières, le Conseil Général de Dimbokro a du mal à s'offrir le personnel exigé, en nombre et en qualité. Et ce personnel traîne plusieurs maux : il est insuffisant, il est pléthorique, il est vieillissant, il est inefficace, etc. Et cela est d'autant plus important qu'en regardant le cadre organique des emplois, on constate que celui-ci prévoit une moyenne d'une quatre vingtaines d'agents. Or, Dimbokro n'a que 29. Ce qui fait que toutes les directions et services prévus ne sont pas encore mis en place. Tout ceci a un impact sur son efficacité. Mais, « Que pouvons-nous faire ? », disent les responsables de ce conseil général. « Si vous recrutez ou embauchez des gens, il faut bien les rémunérer. Et comme nous n'avons pas les moyens de les payer, les budgets allant de régression en régression au fil des ans, nous faisons avec les moyens de bord », concluent-ils.

Dans l'ensemble, le personnel du Conseil Général de Dimbokro est très peu qualifié et outillé. Si les fonctionnaires de l'Etat et quelques rares agents recrutés localement peuvent se targuer d'avoir reçu une formation adéquate dans des structures référencées (Universités, Ecole Nationale d'Administration, Ecole Normale Supérieure, Centres de Formation Professionnelle et Technique, Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny), ce n'est, par contre, pas le cas du gros du contingent recruté localement. Cela peut se comprendre dans une certaine mesure puisqu'il

n'existe pas de véritable institut pour la formation du personnel des collectivités territoriales. Seulement, l'Ecole Nationale d'Administration dispense un cours sur la décentralisation et l'administration locale à ses étudiants de la filière "Administration Générale". Ainsi, les collectivités ne peuvent se payer le luxe de recruter les experts que leurs ressources ne peuvent supporter. Et là aussi, les agents recrutés par les collectivités territoriales et pris en charge par elles sont régis par le Code du Travail. Le principe posé par la loi est que les collectivités ne peuvent donner à leurs agents des avantages supérieurs à ceux que peut consentir l'Etat pour ses fonctionnaires. Ce principe est destiné à éviter toute concurrence entre l'Etat et les collectivités dans la recherche des personnels d'élite.

En ce qui est des moyens matériels et techniques, nous les limitons volontairement à ceux entrant en ligne de compte pour l'assainissement. Précisons que dans le cadre de la gestion des ordures ménagères, selon la nouvelle loi de transfert des compétences, c'est au conseil général de construire les décharges publiques et les centres de groupages d'ordures ou de pré-collecte. Aussi, c'est à lui que revient-il le transport des ordures des centres de groupage aux décharges. Mais dans les faits, le Conseil Général de Dimbokro n'a réalisé aucun de ces investissements et ne possède aucun engin de ramassage d'ordures ménagères. On pourrait donc dire de ce conseil général qu'il n'a pas le minimum pour l'assainissement de l'environnement et du cadre de vie de sa population.

Au niveau des ressources financières, analysons la structure globale des budgets du Conseil Général de Dimbokro à l'aide de la part de la section "Fonctionnement" et celle de la section "Investissement" (Tableau 2).

Tableau 2 : Budgets du Conseil Général de Dimbokro de 2004 à 2009.

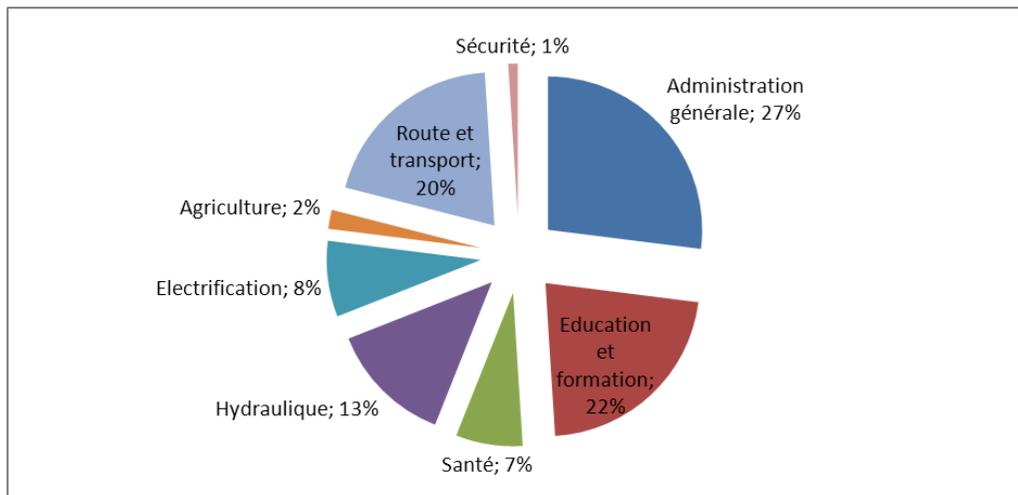
BUDGETS DU CONSEIL GENERAL DE DIMBOKRO DE 2004 A 2009						
Années	Budgets					
	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Montant (F CFA)	Part (%)	Montant (F CFA)	Part (%)	Montant (F CFA)	Part (%)
2004	177 500 000	14.75	1 025 844 000	85.25	1 203 344 000	100.00
2005	252 769 000	19.18	1 065 172 000	80.82	1 317 941 000	100.00
2006	336 136 000	27.75	875 046 000	72.25	1 211 182 000	100.00
2007	294 982 000	34.96	548 791 000	65.04	843 773 000	100.00
2008	283 373 000	36.90	484 551 000	63.10	767 924 000	100.00
2009	233 000 000	24.69	710 790 000	75.31	943 790 000	100.00
Total	1 577 760 000	25.09	4 710 194 000	74.91	6 287 954 000	
Moyenne	262 960 000		785 032 333.33		1 047 992 333.33	100.00

Source : Nos calculs, à partir des comptes de gestion administrative du Conseil Général de Dimbokro de 2004 à 2009.

On remarque que la part de la section "investissement" dans le budget représente plus de la moitié du budget. Cette part oscille entre 63.10% et 85.25%. A l'inverse, la part de la section "fonctionnement" oscille entre 14.75% et 36.90%. Dans l'ensemble, la nomenclature des budgets du Conseil Général de Dimbokro respecte les normes qui voudraient que 2/3 du budget soient consacrés à l'investissement et 1/3 au fonctionnement. On déduit donc que le Conseil Général de Dimbokro accorde une place importante à l'investissement. Mais dans le concret, qu'est-ce que cela représente?

3.3- Des actions louables pour apporter un mieux-être aux populations

La synthèse des investissements du Conseil Général de Dimbokro s'étend sur la période 2004-2009 et est faite sur la base des comptes de gestion administrative. Ainsi, en fonction des informations disponibles dans ces comptes, les domaines d'intervention ayant retenu notre attention sont au nombre de huit : administration générale, éducation et formation, santé, hydraulique, électrification, agriculture, route et transport, sécurité (Figure 1)



Auteur : Trotsky MEL. / Source : Nos calculs, à partir des comptes de gestion administrative du Conseil Général de Dimbokro 2004 à 2009.

Figure 1 : Synthèse des investissements du Conseil Général de Dimbokro de 2004 à 2010.

C'est le domaine "Administration générale" qui a polarisé la plus grande part des investissements du Conseil Général de Dimbokro avec 606 334 907 F CFA. Le choix de la construction d'un siège digne a mobilisé 258 871 487 F CFA des investissements (42.69%). Après, nous avons l'équipement avec (134 208 349 F CFA, 22.13%), la construction des résidences du payeur, du secrétaire général et du gardien du siège (80 758 652 F CFA, 13.32%), les études et suivis de projets (67 456 277 F

CFA, 11.13%), la dotation en véhicules de commandement et de liaison (50 958 000 F CFA, 08.41%), les divers (3 695 881 F CFA, 0.61%) et l'achat et/ou réparation d'autres engins (2 500 000 F CFA, 0.41%).

Dans le domaine "Education et formation", les investissements s'élèvent à 478 551 495 F CFA. Le Conseil Général de Dimbokro consacre, par ordre d'importance, ses investissements en éducation et formation à la construction de logements de maîtres (153 147 414 F CFA, 32.00%), à la construction de classes avec ou sans bureaux (132 413 966 F CFA, 27.67%), à la réhabilitation de classes avec ou sans bureaux (103 363 955 F CFA, 21.60%) et à l'équipement en tables-bancs et autres meubles (89 626 160 F CFA, 18.73%).

Au niveau de la santé, la part consacrée par le Conseil Général de Dimbokro est de 154 717 956 F CFA. Ici, l'élément saillant est la construction de centres de santé avec 69 806 451 F CFA (45.12%). Après quoi, viennent 48 568 328 F CFA (31.39%) à l'équipement des bureaux et/ou résidences en mobiliers, matériels et fournitures, 30 798 357 F CFA (19.91%) à la construction de logements d'infirmiers et/ou sages-femmes et 5 544 820 F CFA (3.58%) à l'équipement en matériels biomédicaux.

En hydraulique, le total des investissements du conseil général est de 294 851 376 F CFA. Les investissements sont la réalisation de l'hydraulique villageoise améliorée (HVA) et/ou forages et/ou pompes à motricité humaine (235 837 596 F CFA, 79.99%) et la réparation de forages et/ou pompes (59 013 780 F CFA, 20.01%).

Pour l'électrification, les investissements sont de 171 848 716 F CFA. A Dimbokro, l'électrification et/ou réhabilitation des installations a coûté 156 830 933 F CFA (91.26%). L'installation de l'énergie solaire et/ou groupes électrogènes a coûté 9 349 760 F CFA (5.44%). L'extension et/ou renforcement du réseau a coûté 3 649 998 F CFA (2.12%). Les divers représentés par "Autres" ont coûté 2 018 025 F CFA (1.17%).

Les investissements dans le domaine de l'agriculture au niveau du Conseil Général de Dimbokro sont de 53 092 973 F CFA. Et c'est la création de plantations et/ou projets qui se taille la part du lion avec 47 712 900 F CFA (89.87%) ; les 5 380 073 F CFA (10.13%) revenant aux divers.

Les 431 851 781 F CFA (19.56%) investis par le Conseil Général de Dimbokro dans le domaine "Route et transport" concernent le reprofilage (lourd et léger) et/ou traitement de points critiques et la construction de ponts et/ou dalots et/ou ponceux et/ou pose de buses.

Dans le dernier domaine qui est celui de la sécurité, les 13 482 500 F CFA ont servi à la dotation de véhicules et/ou matériels de sécurité, et 2 985 647 F CFA aux divers.

Au total, le Conseil Général de Dimbokro a fait des efforts certains. A l'exception des domaines "Administration générale" et "Sécurité", la figure 2 présente les investissements du Conseil Général de Dimbokro dans l'espace.

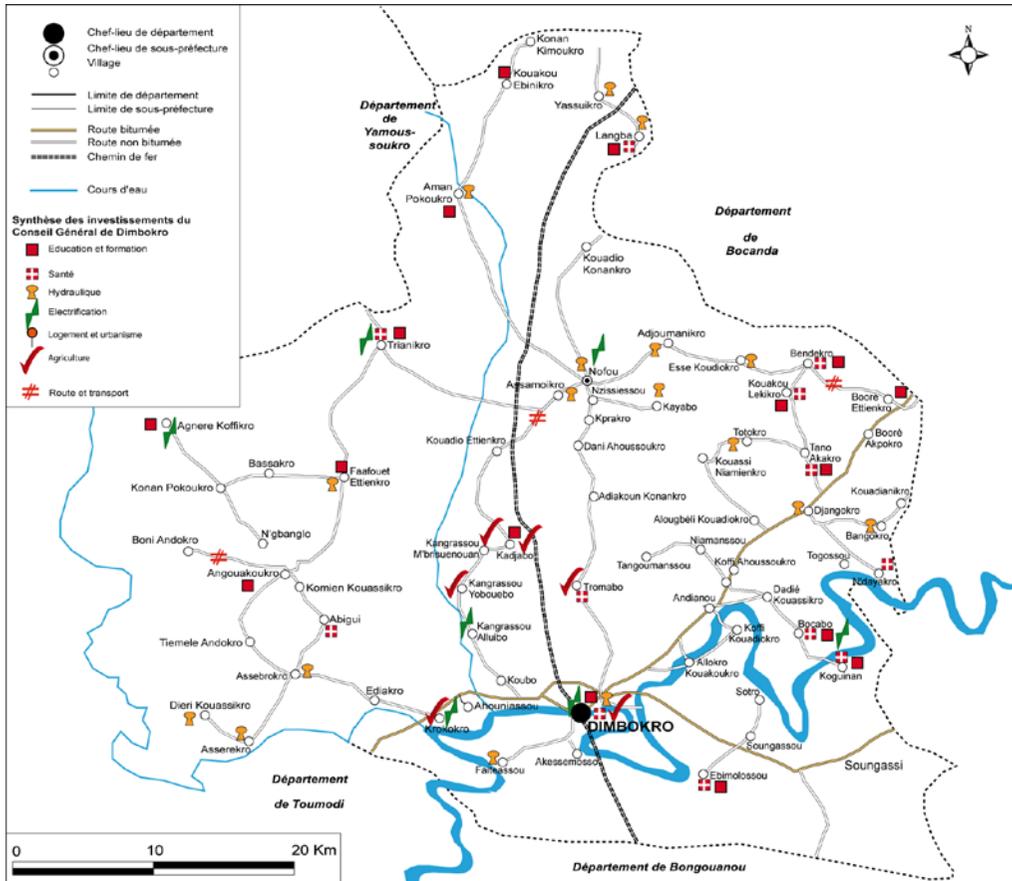


Figure 2 : Synthèse des investissements du Conseil Général de Dimbokro de 2004 à 2009.

La figure montre une distribution spatiale un peu éparse des investissements en "Education et formation". Bien qu'il y ait un vide dans le Sud-Ouest, le Centre et le Centre-Est, il est constaté une répartition dans les différentes parties du département des investissements en éducation et formation. La construction de logements de maîtres se concentre dans la moitié Ouest du département ; tandis que la construction de classes avec ou sans bureaux se concentre dans la moitié Est. Quant à la réhabilitation de classes avec ou sans bureaux, elle est faite dans l'ensemble du département.

Au niveau "Santé", les $\frac{3}{4}$ des investissements sont concentrés dans la partie Ouest. Le Sud-Ouest (excepté Abigui), l'Ouest et le Centre sont dépourvus en investissements. Numériquement, la construction de centres de

santé domine dans l'ensemble départemental. L'essentiel des investissements se concentre dans le quart Sud-Est du département, dans la Sous-Préfecture de Dimbokro. N'empêche, la nouvelle Sous-Préfecture de Nofou enregistre quatre localités au Nord et au Nord-Est. Une autre particularité dans les investissements en santé de ce département est que, dans l'ensemble, les localités (Langba, Trianikro, Togassou, Bocabo) qui en ont bénéficié ont reçu ce qu'on pourrait qualifier de "package" fait de trois types (construction de centres de santé, construction de logements d'infirmiers et/ou sages-femmes, équipement de bureaux/résidences).

En "Hydraulique", la distribution spatiale des équipements se fait au détriment du Nord-Ouest du département. La carte indique une prédominance de l'hydraulique villageoise améliorée (HVA) et/ou forages et/ou pompes à motricité humaine. Ce type d'investissement est éparpillé sur l'ensemble du département avec une légère concentration à l'Est de la Sous-Préfecture de Nofou dont le chef-lieu est également concerné. Cependant, le Centre, l'extrême Ouest et le Sud-Est du département n'ont rien reçu.

Pour le domaine "Electrification", les équipements sont plus nombreux avec une distribution spatiale qui respecte toutes les zones. Les investissements sont de deux types. La Sous-Préfecture de Nofou au Nord, Krokrokro et Bocabo, tous deux de la Sous-Préfecture de Dimbokro, et situés respectivement au Sud et à l'Est, ont reçu l'électrification et/ou réhabilitation des installations. Sont concernées par l'extension et/ou renforcement du réseau, Agnere Koffikro à l'Ouest, Trianikro au Nord-Ouest, Nofou au Nord, Kangrassou Alluikro au Centre et Dimbokro au Sud du département.

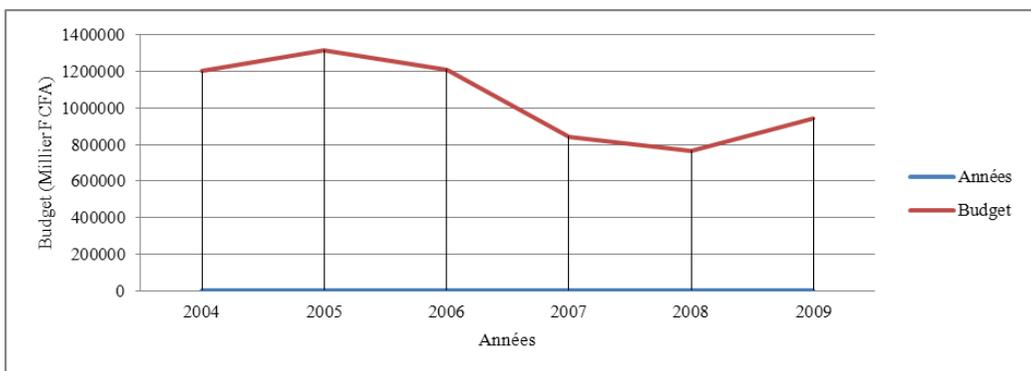
Dans le domaine "Agriculture", les investissements se situent au chef-lieu de département et son rayon et concernent uniquement la création de plantation et/ou projet. Et ces investissements sont encourageants, car, cinq localités en ont bénéficié. Elles sont toutes de la Sous-Préfecture de Dimbokro (Dimbokro et Krokrokro au Sud du département, Kangrassou Yobouekro, Kangrassou M'Brouenouan, Kadjabo et Trianikro au Centre du département).

La distribution spatiale des investissements en "Route et transport" est lâche. Les axes Angouakoukro-Boni Andokro, Booré-Bendékro et Assamoikro-Bassa Yobouessou ont bénéficié de la construction de ponts et/ou dalots et/ou ponceux et/ou pose de buses. Bien que le reprofilage (lourd et léger) et/ou traitement de points critiques ait été fait, il est absent sur la carte du fait que la documentation consultée n'indique pas les localités bénéficiaires.

4- Discussion

4.1- Une crise économique aux impacts multiples sur les actions du conseil général

Dans l'ensemble, les actions et réalisations sociales se détachent du lot, au détriment des initiatives créatrices de richesses. On peut ainsi affirmer que les investissements entrepris sont beaucoup plus sociaux qu'économiques. Tous les efforts entrepris par le Conseil Général de Dimbokro pour l'amélioration des conditions de vie des populations dont elle a la charge sont indéniables. Et nul ne devrait lui denier ce farouche engagement affirmé dans la conduite de la décentralisation. Malheureusement, il y a que ces énormes et multiples actions sont contrariées par l'immensité des difficultés rencontrées. Et la source du mal est la crise économique. Cette crise est telle qu'elle impacte sur la décentralisation à divers niveaux : économique, administratif et institutionnel, organisationnel et technique, politique. Au niveau économique, par exemple, l'ampleur des charges est telle que les collectivités territoriales sont désemparées, car leurs ressources propres sont faibles, rendant illusoire la question de leur autonomie financière. Aussi, les ressources prévues par l'Etat – principal pourvoyeur de fonds des collectivités territoriales à ce jour – non seulement, évoluent de façon sinusoïdale avec une tendance à la régression (Figure 3), mais viennent toujours en retard, rendant difficile la constance des investissements.



Auteur : Trotsky MEL. / Source : Nos calculs, à partir des comptes de gestion administrative du Conseil Général de Dimbokro 2004 à 2009.

Figure 3 : Evolution des budgets du Conseil Général de Dimbokro de 2004 à 2009.

Egalement, cet impact économique est perceptible quand nous comparons les chiffres d'avant la mise en œuvre des conseils départementaux et ceux pendant leur effectivité. En effet, avant leur effectivité, les discours officiels prévoient un budget pour le Conseil Général de Dimbokro qui est loin d'être la réalité vécue. Initialement, le

budget prévu était de 3 198 300 000 F CFA. Mais, depuis son effectivité, la moyenne des budgets reçus par Dimbokro est de 1 047 992 333.33 (soit moins du tiers).

A l'impact économique, ajoutons l'impact administratif et technique de par l'insuffisance et l'approximative qualité des hommes et des matériels. Les collectivités étant quasi-dépendantes de l'apport de l'Etat en matières financières, humaines et matérielles, les difficultés de l'Etat à satisfaire ces besoins restent un handicap sérieux à la conduite efficace de la politique de décentralisation sur le terrain. En effet, les besoins en investissements dans tous les secteurs sont nombreux et variés. Les charges financières que ces investissements requièrent sont lourdes, et l'accroissement des populations, surtout urbaines, ne contribue pas à les alléger, puisqu'il entraîne au contraire la nécessité de créer de nouveaux équipements tout en améliorant ou en renforçant ceux qui existent déjà. Pour exemple, bien qu'occupant la 1^{ère} place des investissements entrepris, la question des routes représente une goutte d'eau dans la mer. Ce ne sont que des investissements sommaires et de courtes durées, concernant, pour l'essentiel, le reprofilage, la pose de buse, la construction de dalots de franchissement. Au-delà, aucune action n'est possible, tellement les investissements dans ce domaine sont lourds et nous paraissent même dépasser les forces des collectivités territoriales. A propos, observons le tableau 3.

Tableau 3 : Principales taches et coûts financiers de création et d'entretien des routes.

PRINCIPALES TACHES ET COÛTS FINANCIERS DE CREATION ET D'ENTRETIEN DES ROUTES				
Type d'opération	Niveau de dégradation	Travaux à réaliser	Engins et/ou matériaux indiqués	Coût de l'opération (F CFA/km)
ROUTES EN TERRE				
Reprofilage léger ou simple	Petits "nids de poules"	Grattage simple et superficiel. Donner à la route une surface uniforme pour permettre un confort de circulation aux usagers.	Grader	200 000 à 4 000 000
Reprofilage lourd	Grosses entailles (gros trous) par endroits	Rechargement ponctuel par endroits. Faire une remise en forme de la chaussée où les dégradations ont atteint une amplitude telle qu'un reprofilage léger n'est plus suffisant.	Bulldozer, grader, compacteur, chargeur, benne	2 000 000 à 5 000 000
Rechargement	Grosse entailles (gros trous) sur toute la longueur de la voie	Rechargement sur toute la longueur de la voie	Bulldozer, grader, compacteur, chargeur, benne/matériaux d'une certaine qualité comme le graveleux, une couche de 15 à 20 cm d'épaisseur	20 000 000 Rechargeur : 120 000/j Grader : 150 000/j Benne : 50 000/j Compacteur : 100 000/j
Réhabilitation	Route fermée	Reconstituer ou mettre en état la couche de roulement de la route tout en assurant l'assainissement de la chaussée.	Bulldozer, grader, compacteur, chargeur, benne, graveleux	2 000 000 à 15 000 000
Traitement des points critiques	Zones de bourbier, côtes glissantes, points bas inondables	Eliminer les passages réputés difficiles, en général les zones de bourbiers, les côtes glissantes ou les points bas inondables.	Bulldozer, grader, compacteur, chargeur, benne, graveleux	5 000 000 à 15 000 000
Bitumage	Peu importe ; pourvu qu'on décide de bitumer	Bitumage	Bulldozer, grader, compacteur, chargeur, benne, graveleux	120 000 000 à 150 000 000
ROUTES REVÊTUES				
Réparation de surface de routes revêtues	"nids de poules"	Reboucher les "nids de poules" ou reconstituer des couches de chaussées en remplaçant le revêtement dans les zones faïencées ou écaillées	Benne, finisher, compacteur.	4 000 000 à 8 000 000
Renforcement de route revêtue	Route fendillée, présence de creux	Reprendre la totalité de la chaussée d'une route ayant atteint la fin de sa durée de vie (plus de 15 ans en général)	Bulldozer, grader, compacteur, chargeur, benne, finisher, graveleux	150 000 000 à 250 000 000

Sources : AGEROUTE, Agenda 2008.

Le Tableau 3 montre que pour les routes en terre, il faut entre 2 000 000 et 5 000 000 F CFA pour faire un reprofilage (léger ou lourd) sur 1 km de route ayant des petits "nids de poules" ou de grosses entailles par endroits. Pour la même distance, il faut 20 000 000 F CFA pour recharger une voie avec de grosses entailles sur toute la longueur. La réhabilitation d'une voie fermée à la circulation ou le traitement des points critiques (zones de borbier, côtes glissantes, points bas inondables) nécessite entre 2 000 000 et 15 000 000 F CFA. Quant il faut passer au bitumage, il faut, pour 1 km, déboursier 120 000 000 à 150 000 000 F CFA. Pour ce qui est des routes revêtues, 4 000 000 à 8000 000 F CFA sont nécessaires pour réparer les surfaces ayant des nids de poules et 150 000 000 à 250 000 000 F CFA pour renforcer les routes fendillées avec des creux. Ce dernier cas montre même que réparer une route revêtue revient plus cher que bitumer une nouvelle route. Ceci explique sûrement pourquoi les routes ivoiriennes bitumées subissent rarement des réparations.

En définitive, du reprofilage léger ou simple au bitumage, en passant par le reprofilage lourd, le rechargement, etc., la gestion des routes demande des sommes colossales qui sont, à l'état actuel des choses, loin de la portée des collectivités territoriales.

Un autre exemple au niveau de l'impact organisationnel et technique est celui relatif au peu d'égard accordé par le Conseil Général de Dimbokro à la gestion des ordures. Il ne se donne même pas la peine dans ce domaine quand bien même des maillons essentiels sont du ressort des conseils généraux dans la chaîne de gestion des ordures. Ces maillons sont : la construction de décharges modernes, la construction de points de groupage dans les centres urbains, le transport des déchets des points de groupage à la décharge. Tout ceci concourt à laisser les environnements des collectivités territoriales dans un état piteux par l'accumulation de toutes sortes de déchets faisant planer un spectre permanent de périls sanitaires.

4.2- Une décentralisation aux effets sociaux invisibles

C'est sur le plan social que se constatent aisément les effets de la crise économique. Ainsi les difficultés sont énormes pour satisfaire les besoins primaires tels la nourriture, le logement, la santé, l'électricité, l'eau potable, la scolarisation des enfants, etc.

Considérant qu'en Côte d'Ivoire, la fonction publique est le secteur d'activité garantissant la stabilité de l'emploi, nous avons 25.00% de ruraux et 35,44% de citadins ayant un emploi stable. Le secteur privé est nul en milieu rural et de 13.30% en milieu urbain. Cette faiblesse des agents dans le privé s'explique par le fait qu'à l'exception des grandes sociétés prestataires de services (CEI, SODECI, banques, assurances, sociétés de téléphonie, etc.), le Département de Dimbokro est dépourvu de sociétés privées dignes de ce nom pouvant embaucher un personnel conséquent. Si dans les localités

rurales les activités libérales sont inexistantes, en milieu urbain, par contre, elle se taille la grande part du gâteau avec 4.67% des chefs de ménages. De toute évidence, le secteur agricole se détache du lot en milieu rural avec 75.00% contre 3.16% en ville. La proportion des sans-emplois est nulle au village et de 4.43% en ville.

Au total, du fait de leurs caractères aléatoires et précaires (fermeture des entreprises pour diverses raisons (singulièrement de la guerre), faiblesse des productions agricoles liée aux aléas climatiques, au conditionnement archaïque des produits et à la non-maîtrise des circuits de commercialisation, etc.), si nous combinons le secteur privé, le secteur libéral, le secteur agricole et les sans emplois, le total des chefs de ménage urbains ayant un emploi instable et non-garanti s'élève à 66.84%. En milieu rural, cette proportion est de 75.00%. La précarité de l'emploi pour la majorité des enquêtés se vérifie avec l'étroitesse de leur surface financière et monétaire. Respectivement, 60.13% et 75.00% des chefs de ménages urbains et ruraux ont, à peine, 100 000 F CFA comme revenu mensuel (36.71% en ville et 56.25% au village ont moins de 50 000 F CFA). Les chefs de ménage ayant un revenu mensuel compris entre 100 000 et 200 000 F CFA représentent 23.42% en ville et 12.50% au village; quand ceux compris entre 200 000 et 500 000 F CFA ne sont que 15.82% en ville et 12.50% au village. La proportion des chefs de ménage dépassant 500 000 F CFA est nulle en milieu rural et quasi-nulle en milieu urbain (00.63%).

Au niveau de l'alimentation, au village et en ville, respectivement 81.25% et 52.53% des ménages ne prennent qu'un repas par jour ; 18.75% et 27.21% n'en prennent que deux. Aucun villageois ne prend 3 repas et plus par jour. En ville, 13.30%, 5.06% et 1.90% prennent respectivement trois, quatre et plus de quatre repas par jour (petit déjeuner, déjeuner, goûter dîner, etc.). Pour la consistance des repas, après l'aliment de base qu'est le riz, l'essentiel est composé des produits agricoles trouvés à Dimbokro et son département. Ainsi, le foutou igname est accompagné de sauces faites à base d'aubergines, de gombo, etc. Quand, à ces ressources financières déjà chaotiques, les ménages ajoutent la cherté des denrées alimentaires, ils ne savent où donner de la tête.

Pour ce qui est du logement et ses commodités, prenons le cas de la ville de Dimbokro. En effet, l'accroissement de la population est tel que la demande en logements est de plus en plus forte. Malheureusement, le conseil général n'est pas encore arrivé au stade de fournir à ses populations, des logements sociaux. Ce sont donc les privés qui proposent leurs habitations. Ceci expliquant cela, les maisons sont construites dans toute la ville, non seulement sans norme urbanistique et dans des espaces (quartiers) non viabilisés, mais aussi sans respect des commodités minimales. C'est la course à l'espace à laquelle se livrent les propriétaires de logements. Il faut

tout exploiter et ne rien laisser de coté. Ainsi, les habitations à trois-pièces (02 chambres + 01 salon) ont volé la vedette aux grandes villas avec plus de cinq chambres, cours et jardins, qu'on trouvait jadis dans les villes de l'intérieur de la Côte d'Ivoire. Pour les occupants de ces maisons, le calvaire est quotidien : chambres insuffisantes avec des dimensions anormalement petites, absence de sanitaires, absence d'eau, absence d'électricité, absence de routes d'accès.

L'accès aux soins de santé n'est non plus reluisant. En milieu rural, la médecine moderne et la médecine traditionnelle se partagent la poire avec 50.00% d'adeptes. En milieu urbain, 32.91% s'adonnent à la médecine traditionnelle et 67.09 à la médecine moderne. Les chiffres de la médecine traditionnelle montrent à quel point l'accès à la santé moderne est encore difficile. Cet état de fait se justifie par l'insuffisance ou le manque (cas de Soungassi) de structures sanitaires dans les localités visitées.

Nos enquêtes indiquent que 68.75% et 100.00% des ménages ruraux ont accès respectivement à l'électricité et à l'eau potable. Mais, il faut déjà relativiser les choses au niveau de l'eau potable. Il y a que les deux localités visitées sont dotées de pompe à motricité humaine. Et l'eau de ces pompes, après quelques mouvements, rougit et devient impropre à la consommation. En milieu urbain, ces chiffres sont respectivement de 89.24% et 75.32%. Si dans l'ensemble, le tableau est acceptable, force est de reconnaître que les besoins en eau et en électricité restent encore un luxe pour une frange non moins importante de la population étudiée. Pour preuve, 24.68% des ménages urbains utilisent l'eau de puits.

Côté scolarisation, si le Conseil Général de Dimbokro bénéficie de circonstances atténuantes en ce qui concerne le déficit d'enseignants (ce problème étant du ressort de l'Etat central), ce n'est par contre pas le cas pour ce qui est de l'insuffisance criante des structures éducatives. Certes, les efforts fournis sont appréciables. Malheureusement, la demande sociale est telle que ces efforts semblent être des "gouttes d'eau dans la mer".

Pour remédier à cela, les écoles privées ont toujours été appelées en renfort. Mais là aussi, du fait de la déficience du contrôle des autorités en charge de l'éducation, les choses semblent catastrophiques. Nous constatons une prolifération des écoles privées dont la grande majorité, aux dires du DREN de Dimbokro, traîne plusieurs maux : enseignants non-qualifiés, formation bâclée, cotisations abusives, imposition par les enseignants de manuels scolaires en dehors de ceux exigés par les autorités, etc.

En définitive, les effets (positifs) sociaux de la décentralisation, du fait de la persistance de la crise économique, sont loin d'être visibles. En effet, en ville (73.42%) comme au village (85.71% à Djangokro et 100.00% à Soungassi), les populations disent de la décentralisation qu'elle n'a rien apporté à leur vie quotidienne et à leur environnement.

Conclusion

Avant sa suppression en 2011 par l'actuel pouvoir en place en Côte d'Ivoire, le conseil général de département a eu une bonne décennie d'exercice. Notre étude a porté sur celui de Dimbokro sur la période allant de 2004 à 2009. A terme, il est juste d'affirmer que ce conseil général a, tant bien que mal, joué sa partition. Avec des moyens humains peu ou pas qualifiés, des moyens matériels et techniques inadaptés et de moyens financiers en déphasage avec les charges à assumer, le Conseil général de Dimbokro a engagé la bataille du redécollage de son département. Dans bien de domaines, des investissements appréciables ont été faits. Malheureusement, tout cela bute sur la rigueur de la crise économique. Faut-il pour cela abandonner ? Bien sûr que non ! Car avec la nouvelle architecture de la décentralisation ivoirienne qui remplace le conseil départemental par le conseil régional, point n'est besoin de désespérer. Les chantiers ouverts restent promoteurs. Pourvu que chaque habitant de la Côte d'Ivoire comprenne que c'est dans un environnement social apaisé que le développement peut se faire.

References:

- ALVERGNE (C) et MUSSO (P), 2008, Les grands textes de l'Aménagement du Territoire et de la décentralisation, La documentation française, Paris, 400 p.
- ATTA (K), 2001, Décentralisation et développement local, GRES, IGT, 34 p.
- BALLO (Z), 2009, "Décentralisation en Côte d'Ivoire : un bilan du fonctionnement des Conseils Généraux et Districts", à paraître dans Les Publications du CAPEC.
- DURET (E), 2000, Réformes institutionnelles et finances publiques : l'exemple de la décentralisation en Afrique Subsaharienne, Thèse Nouveau Régime, France, 429+83 p.
- FERSTENBERT (J), PRIET (F), QUILICHINI (P), 2009, Droit des Collectivités Territoriales, HyperCours (Cours et Travaux Dirigés), Editions DALLOZ, 756 p.
- GOGBE (T), 2010, Décentralisation, urbanisation et développement dans le Nord-Est de la Côte d'Ivoire : Le Zanzan, Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Cocody-Abidjan, IGT, 837 p.
- GREFFE (X), 2002, Le développement local, Editions de l'Aube, DATAR, France, 207 p.
- HAUHOUOT (A), 2002, Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire, Editions Universitaires de Côte d'Ivoire, 364 p.

KRA (K.E), 2010, La politique de décentralisation et son impact sur l'urbanisation : le cas du pays Baoulé, Thèse Unique de Doctorat, Université de Cocody-Abidjan, IGT, 392 p. + Annexes.

MAMBO (Y.P), 2009, Droit et ville en Afrique : Etude de la décentralisation ivoirienne en matière d'urbanisme, Thèse de Droit Public, Université de Nantes, Collection Etudes Africaines, l'Harmattan, Paris, 547 p.

NEMERY (J-C) & WATCHER (S), 1998, Gouverner les territoires, L'Aube, 208 p.

QULICHINI (P), 2001, Logement social et décentralisation, Thèse préparée dans le cadre du Laboratoire des Collectivités Locales de l'Université d'Orléans et publiée avec le concours financier de la Fédération Nationale des Offices de l'Habitat, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, Paris, 450 p.

ZADI GOKUI (N), 2007, Bilan de la décentralisation, Etats Généraux de la Décentralisation et du Développement Local organisés du 15 au 18 janvier par le Ministère de l'Administration du Territoire, Document de travail, Rapport d'étude, Commission thématique 1, Abidjan, 56 p.